

30/7/75

Luxembourg, le 2 juin 1975

Monsieur Jos. WEIRICH

Président de l'Association des Enrôlés
de Force, Victimes du Nazisme

40, av. Grande-Duchesse Charlotte

D u d e l a n g e

Monsieur le Président,

Parmi les questions sur lesquelles vous avez cru devoir attirer mon attention lors de notre récente entrevue, figure celle d'une nouvelle collation des médailles de la reconnaissance nationale à des personnes qui ont bien mérité des enrôlés de force victimes du nazisme.

En premier lieu, il semble indiqué de redresser une erreur matérielle. Il est vrai que le Ministère d'Etat est saisi d'une liste de personnes proposées par votre Fédération, mais non depuis une année, comme vous l'avez prétendu, mais seulement depuis le mois de mars dernier. Et lors de la remise de cette liste il avait été précisé qu'il s'agissait d'une liste incomplète, alors qu'il aurait été impossible de comprendre jusqu'à cette date toutes les personnes de nationalité étrangère venant en ligne de compte. Et effectivement des additions à cette liste ont été effectuées dans la suite.

Lors de la dernière remise des médailles, à laquelle a présidé mon prédécesseur, il avait été déclaré que c'était l'ultime promotion, alors qu'un intervalle de trente années nous séparait de la fin de la guerre. Sur votre intervention, il avait été cependant envisagé de dresser une dernière liste avec quelques retardataires, mais surtout avec des personnes de nationalité étrangère auxquelles le Luxembourg se devait de témoigner sa reconnaissance.

Si le Gouvernement a fait droit à la demande de votre Fédération de prévoir une nouvelle promotion, il insiste pour que des propositions complètes lui soient soumises avant qu'il procède à la remise des médailles.

Je vous prie en conséquence de bien vouloir me faire savoir si la liste dont disposent actuellement mes services est complète. Je tiens en effet à vous informer que la prochaine promotion doit de toute façon être la dernière.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Président du Gouvernement,

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line with a small flourish underneath, followed by a vertical line and another horizontal line with a small flourish underneath.

Ministre d'Etat.

**Fédération des Victimes
du Nazisme Enrôlées de Force** a. s. b. l.

REPRÉSENTANT: L'ASSOCIATION DES PARENTS DES DÉPORTÉS MILITAIRES LUXEMBOURGEOIS
LA LIGUE LUXEMBOURGEOISE DES MUTILÉS ET INVALIDES DE GUERRE 1940-45 - L'AMICALE
DES ANCIENS DE TAMBOW - L'ASSOCIATION DES ENRÔLÉS DE FORCE VICTIMES DU NAZISME

Organe officiel:
„Les Sacrifiés“
Bulletin mensuel

Boite postale No 2415
LUXEMBOURG-GARE

Compte chèque postal No 3 13 29

Luxembourg, le 11 décembre 1975
9, rue du Fort Elisabeth

Monsieur le Ministre d'Etat,

C'est après mûre réflexion et longue hésitation que nous répondons à votre lettre du 2 juin 1975, et ce, pour les raisons suivantes.

D'abord, nous constatons avec regret que de toutes les questions qui vous ont été soumises par notre Fédération au courant des années 1974 et 1975, soit par écrit, soit oralement, vous ne preniez position que sur celle du décernement des médailles de la reconnaissance nationale.

Or, c'est précisément sur cette question que, nous regrettons de le dire, vos renseignements ne cadrent pas avec les faits. Désireux de ne pas brusquer les fonctionnaires qui vous ont renseigné, nous avons remis quelque peu notre réponse. Nous avons espéré que la remise des médailles se fasse sans retard! Mais, hélas, nous continuons à attendre tout en étant dans l'obligation de vous contredire sur certains points:

- 1) Les listes ont été fournies au Ministère d'Etat déjà le 4 octobre 1974.
- 2) Malheureusement, nous n'avons pas d'autres preuves et pièces à l'appui que celles qui suivent:
 - a) La chemise contenant les listes entre vos mains porte le titre: Médailles de la Reconnaissance

..../2.

Nationale, 5^e Promotion, automne 1974.

Nous n'aurions jamais osé y mettre ce titre, si nous avions remis ce dossier à la date citée dans votre lettre, c'est-à-dire, le mois de mars 1975.

- b) Il doit y avoir confusion. En effet, nous n'avons jamais prétendu que cette liste se trouve entre vos mains depuis une année, mais que nous attendons depuis une année notre audience avec votre Gouvernement et vos Ministres.
- 3) Votre collaborateur ayant fait une remarque au sujet de la date de la remise dans son dossier, nous avons soin d'en joindre les copies en annexe.
- 4) Maître Georges Arendt s'étant plusieurs fois renseigné sur la date du décernement de ces médailles, nous l'avions averti de suite après la remise de la liste à votre service. Un coup de téléphone à Monsieur Arendt vous confirmera l'exactitude de nos affirmations.

En conséquence, vous devez être en possession de cette liste depuis le 4 octobre 1974 et non depuis le mois de mars 1975, comme il est stipulé dans votre lettre.

Pour conclure, rappelons que nous étions toujours d'accord avec votre prédécesseur, qu'il ne sera jamais trop tard pour le Gouvernement et les Enrôlés de Force d'exprimer leur gratitude vis-à-vis les personnes qui ont bien mérité du Grand-Duché. C'est pour cette raison que nous ne pouvons accepter cette promotion comme étant la dernière.

Rappelons que l'Etat luxembourgeois avait jugé utile de renouveler à plusieurs reprises ce geste de remerciement. Ce n'est que grâce aux nombreuses demandes et démarches de notre Fédération que la médaille en question fut enfin créée en 1967.

Hélas, ce sont surtout des centaines d'étrangers, dont beaucoup sont déjà décédés, qui attendent toujours cette médaille bien méritée! Comme nous n'avons pas la possibilité de faire des recherches sur ces personnes, nous

répétons notre suggestion tendant à faire faire ces recherches par vos services, et de décerner ces médailles aux ressortissants de différents pays par les bons soins des ambassadeurs luxembourgeois sur place.

Nous prenons la liberté de souligner que tous les travaux de recensement ont été accomplis par nos soins bénévoles et sans aucune rémunération.

Nous trouvons assez étrange que l'on s'acharne sur cette collation des médailles sans la moindre référence aux autres questions soulevées dans nos récentes lettres, notamment:

- a) Notre lettre du 28 août 1974 demandant une réunion du comité de la flamme.
- b) La même lettre demandant la réorganisation du Comité National de la Résistance afin que soit mis fin aux querelles ridicules entre les différentes organisations patriotiques et pour que cesse la discorde entre notre Fédération et la Résistance.
- c) Notre demande tendant à obtenir votre appui à notre action honorant la mémoire de nos camarades morts et enterrés à l'étranger. Dans une entrevue, au mois de septembre 1974, vous nous aviez même promis une aide financière. Cette question d'importance semble avoir échappé à votre attention.

Or, tous les pays civilisés se font un honneur de s'occuper des lieux sacrés en terre étrangère où reposent leurs héros. Rendez-nous l'amabilité de reprendre l'étude de cette question.

Dans l'attente de votre réponse par un prochain courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de notre parfaite considération.

Le Président National,
Jos Weirich